



Chères lectrices, chers lecteurs,  
L'édition d'août d'Aviculture Suisse était déjà sous presse lorsque l'écho médiatique de la grippe aviaire a atteint son apogée. Celui-ci a provoqué de l'insécurité chez les producteurs et de la surprise chez les autorités et les experts.

Ce cas met en évidence l'effet « boule de neige » de l'intérêt des médias. Lorsqu'en 2003 la peste aviaire était beaucoup plus proche puisqu'en Hollande, le traitement médiatique est restée relativement calme ; cette fois, le risque potentiel pour l'homme a attiré l'attention.

Une certaine insécurité a également régné au sujet des mesures de protection nécessaires. Alors qu'aux Pays-Bas, la volaille doit rester dans les poulaillers, ni l'UE ni les Länder allemands n'ont jugé nécessaire de décréter une interdiction générale de la garde en plein air des volailles (état au 12.9.05). L'évolution de la situation est cependant suivie avec la plus grande attention et une surveillance ciblée.

Pour l'instant, la plus grande vigilance et de l'information objective sont demandées. L'Office vétérinaire fédéral donne des informations dans cette édition sur l'estimation du risque, les mesures planifiées et l'importance des mesures d'hygiène préventive dans les exploitations avicoles.

A ne pas oublier: dans quelques semaines, deux rendez-vous importants de la branche avicole ouvrent leurs portes: l'OLMA de St-Gall avec son Ei-Dorado et Suisse Tier à Lucerne.

Votre équipe de rédaction



Le couvoir « Erb Brüterei AG » à Aeschlen (BE), qui lors d'une journée porte ouverte en août présentait ses installations totalement modernisées.

### Informations importantes concernant la grippe aviaire à la page 2/3

#### Sommaire

La grippe aviaire: réunion entre l'OVF et la branche avicole / informations aux éleveurs professionnels .....	2/3
Présence de salmonelles dans les troupeaux de pondeuses .....	5
La page des producteurs de volailles (ASPV) .....	6
La page de GalloSuisse .....	7
Huit aviculteurs « fraîchement éclos » .....	9
L'interview du mois : Philipp Gradwohl et Geflügelzucht Hermenhof / GZH AG .....	10

#### Aviculture Suisse

Périodique spécialisé pour l'aviculture suisse — édition: 2'000 exemplaires imprimés

Édité par Aviform, 3052 Zollikofen — Impression: Druck&Partner AG, Flamatt.

Édition et rédaction: Burgerweg 22, 3052 Zollikofen, tél. 031 915 35 35, Fax 031 915 35 30, e-mail: sgz@aviform.ch — Rédaction: Andreas Gloor (responsable; gl), Ruedi Zweifel (zw), Frédéric Baudraz (ba)

Traductions: Dr. Didier Blanc, Frédéric Baudraz

Abonnements et annonces: Hanspeter Pfeiffer, tél. 031 915 35 38, Fax. 915 35 30, e-mail: sgz@aviform.ch

Prix de l'abonnement: Suisse: 60.-; étranger: sur demande

Sponsors actuels de la version française: - Prodavi SA, 6208 Oberkirch et 1423 Villars-Burquin  
- Parc avicole Wuethrich, 3123 Belp et 1748 Courmourens  
- Provimi Kliba SA, 1305 Cossonay-Gare

Prochaines éditions: 10/05: Délai rédactionnel: 22.09.05; date de parution: 20.10.05  
11/05: Délai rédactionnel: 20.10.05; date de parution: 17.11.05

## Réunion entre l'OVF et les associations et les entreprises avicoles

### Un échange d'informations constructif

Le 7 septembre dernier, l'Office vétérinaire fédéral (OVF) a accueilli les associations et entreprises avicoles suisses pour faire le point sur la grippe aviaire. Dans une ambiance constructive, l'échange d'informations a abouti à un consensus sur les mesures à prendre en fonction du risque de propagation du virus.

«Ne doit-on pas délimiter des zones à risque et y interdire d'ores et déjà l'élevage en plein air?» «A partir de quand faut-il prendre des mesures sur l'élevage en plein air?» C'est la principale préoccupation ressortie des discussions lors de cette réunion: l'élevage en plein air pourrait être menacé par l'arrivée des oiseaux migrateurs.

#### Les oiseaux migrateurs: un risque faible

Pourtant, comme l'a souligné Richard Hoop du Centre national de référence pour les épizooties de la volaille et des lapins, le risque de propagation du virus par les oiseaux migrateurs semble être, à l'heure actuelle, très faible. La Suisse est en marge des principales routes de migration des oiseaux se

trouvant actuellement dans les zones touchées par la grippe aviaire. De plus, comme le virus semble être virulent pour les oiseaux, on ne sait pas si des oiseaux porteurs du virus pourraient venir jusqu'en Suisse.

Dans ce contexte, il est prématuré de prendre des mesures sur l'élevage en plein air. Mais si le risque évolue, des restrictions seront envisagées (voir encadré). De plus, en collaboration avec la Station ornithologique de Sempach et les laboratoires de référence à Zurich et Mittelhäuser, l'OVF met sur pied un programme de surveillance des oiseaux migrateurs pour cet hiver – le but étant d'identifier des oiseaux porteurs du virus et de pouvoir le cas échéant réagir rapidement.

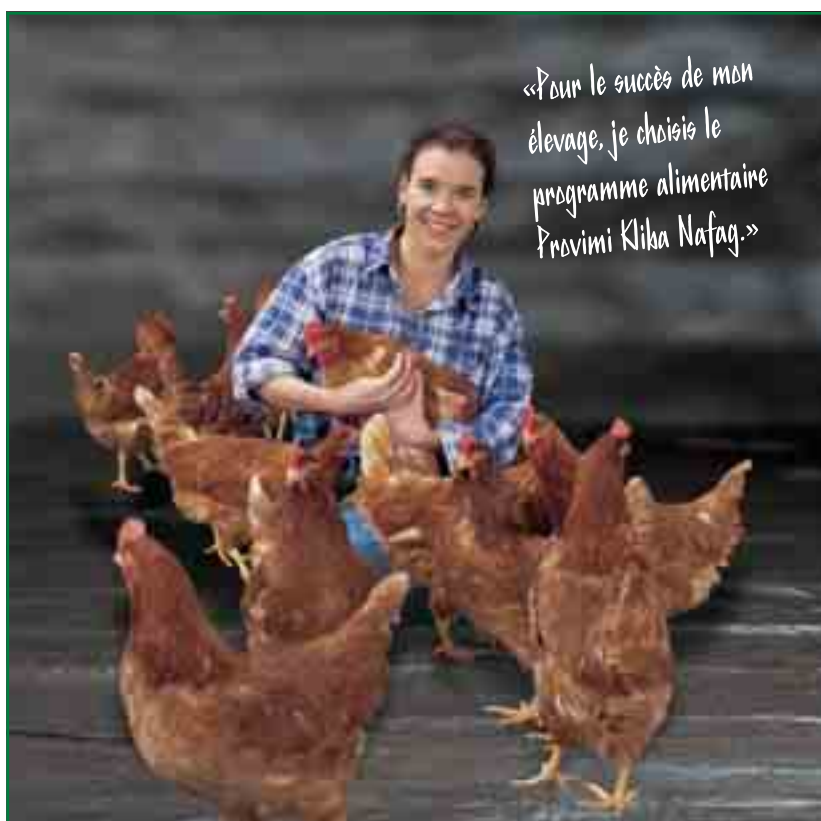
#### Cascade de mesures

Si la situation venait à évoluer, les mesures devraient être adaptées. Pour cela, l'OVF a défini différents niveaux de risque avec, à chaque niveau, un renforcement des mesures (voir encadré). Il va de soi que ces niveaux sont théoriques et qu'ils seront adaptés à la situation réelle – par exemple par rapport aux flux de marchandises.

Dans la discussion du 7 septembre, il a aussi beaucoup été question de la communication. Pour tous les partenaires, une communication transparente et proactive est primordiale que ce soit d'une manière ciblée auprès des aviculteurs ou de manière plus générale auprès des consommateurs.

#### Déclaration des produits

Si l'élevage en plein air devait être restreint en Suisse, la question de la déclaration des produits reste ouverte. Peut-on vendre ces produits sous la dénomination «Elevage en plein air»? Comment informer le consommateur pour éviter qu'il y ait tromperie? L'Office



«Pour le succès de mon élevage, je choisis le programme alimentaire Provimi Kliba Nafag.»

#### Des programmes alimentaires ciblés, adaptés aux besoins spécifiques de vos volailles.

- Composition:** choix de matières premières de qualité irréprochable, exclusivement végétales
- Appétence:** structure homogène et régulière des aliments, sous forme de miettes, farines ou granulés
- Sécurité:** volonté permanente de transparence et de traçabilité, gage de confiance

PROVIMI KLIBA SA  
1305 COSSONAY-GARE - 021 861 95 11  
4303 KAISERAUGST - 061 816 16 16  
9201 GOSSAU - 071 388 72 72  
[www.provimi-kliba.ch](http://www.provimi-kliba.ch)

**PROVIMI  
KLIBA  
NAFAG**

fédéral de la Santé publique a prié l'aviculture suisse et les importateurs de lui faire une requête pour régler cette question. A suivre.

## Consensus

La réunion s'est terminée sur un consensus: l'estimation du risque par l'OVF est partagée par les associations et entreprises avicoles et le plan des mesures a été soutenu. Comme l'a souligné Ruedi Zweifel, directeur d'Aviform, la collaboration entre les acteurs de la branche et l'OVF est déjà plus avancée qu'en 2003 et nécessaire pour pouvoir préparer aujourd'hui l'éventuelle crise de demain.

Office vétérinaire fédéral

### Mesures en cascade: Exemples de mesures selon le niveau de risque

Les mesures sont prises par rapport au risque. Dans ce schéma, l'axe conducteur est la situation géographique. Il est évident que d'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte (comme les flux de marchandise) – ils seront intégrés dans l'estimation du risque.

#### Niveau 1: la grippe aviaire est à l'extérieur de l'Union européenne

- Interdiction des importations
- Renforcement des contrôles à la frontière
- Mise sur pied d'un monitoring pour les oiseaux migrateurs
- Rappel des recommandations aux éleveurs

#### Niveau 2: la grippe aviaire entre dans l'UE

- Restrictions possibles sur l'élevage en plein air et bio (selon UE)
  - Enregistrement des exploitations avicoles
  - Analyse des flux de marchandises (oeufs, volailles, emballages, etc.)
- Intensification de la communication pour les éleveurs et les consommateurs

#### Niveau 3: la grippe aviaire est dans un pays voisin de la Suisse

- Activation de la cellule de crise nationale
- Interdiction de l'élevage en plein air (bio compris)

#### Niveau 4: la grippe aviaire est en Suisse

- Exécution des mesures selon l'Ordonnance sur les épizooties

## Les éleveurs suisses jouent un rôle crucial dans la prévention

### La grippe aviaire – informations aux éleveurs professionnels

La grippe aviaire qui sévit depuis plusieurs mois maintenant en Asie avance vers l'ouest. Elle touche la volaille domestique et les oiseaux sauvages. De nombreux pays de l'Asie du sud-est sont touchés, ainsi que la Russie, le Kazakhstan et la Mongolie (où seuls des cas d'oiseaux sauvages ont été répertoriés). La grippe aviaire se rapproche de l'Europe.

Le virus responsable de ces foyers – le H5N1 – est virulent. Les symptômes sont différents d'une espèce à l'autre: la volaille d'élevage meurt en l'espace de quelques jours; certains oiseaux sont porteurs du virus, mais ne présentent pas de symptômes, d'autres ont été retrouvés morts. Le virus, excrété par les liquides organiques et par les excréments, se transmet très facilement d'un animal à l'autre ou via des objets ou des personnes. Le virus sous sa forme actuelle n'est que difficilement transmissible pour l'homme.

#### Risque faible – mais vigilance accrue

A l'heure actuelle, le risque de propagation de la grippe aviaire est faible. L'Office vétérinaire a immédiatement stoppé toutes les importations de produits à risque en provenance de ces pays. Cependant, il

existe toujours un risque de propagation du virus, que ce soit par des importations illégales d'oiseaux vivants ou de produits contaminés ou par l'arrivée d'oiseaux migrateurs porteurs du virus. Le rôle joué par les oiseaux migrateurs est à prendre avec prudence: on ne sait pas pour l'instant si des oiseaux migrateurs porteurs du virus peuvent arriver jusqu'en Suisse. De plus, comme il s'agit de canards plongeurs (des fuligules morillons et milouins), le risque de contacts avec la volaille d'élevage est faible.

Des restrictions applicables aux élevages en plein air (garde à l'intérieur) – comme prises en Hollande ou en Allemagne – ne sont pour l'instant pas prévues en Suisse. Le risque est jugé trop faible pour justifier une mesure aussi radicale. Cependant, si la situation venait à évoluer, l'OVF pourrait être amené

**A droite: œufs déformés à la coquille fine voire inexistante. En bas, à gauche: Crête cyanosée d'une poule infectée (g.) et crête d'une poule saine (d.) En bas, à droite: œdème de la crête et des barbillons (Source: www.vet.uga.edu)**



## Pays touchés par la grippe aviaire

(Virus H5N1) (Etat au 12.09.05)

Cambodge, Chine avec Hong Kong, Corée, Indonésie, Kazakhstan, Laos, Malaisie, Mongolie, Pakistan, Russie, Thaïlande, Vietnam

## Mesures basées sur le risque

La grippe aviaire, qu'on appelle aussi peste aviaire ou influenza aviaire, sévit dans les pays asiatiques et une partie de la Russie depuis plusieurs mois maintenant. Pour la Suisse, la protection de la volaille indigène est extrêmement importante. Les risques et les mesures à prendre en conséquence sont discutés par l'Office vétérinaire fédéral avec différents partenaires, comme Aviform, l'Institut de virologie et d'immunoprophylaxie (IVI), le Centre national de référence pour les épizooties de la volaille et des lapins, la Station ornithologique de Sempach et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). La mesure la plus importante, à savoir l'interdiction d'importer des oiseaux et des produits à base de volaille en provenance des pays touchés, est en vigueur depuis février 2004.

L'Office vétérinaire fédéral a élaboré un plan de mesures en cascade (voir encadré à la page 3). Pour l'OVF, il est primordial de prendre des mesures qui correspondent au risque réel de propagation du virus. C'est la seule manière de protéger la Suisse contre la grippe aviaire de manière efficace et de ne pas prendre des mesures qui pénaliseraient inutilement l'aviculture et surchargeraient les services vétérinaires. OVF

## Des questions ?

L'OVF a mis sur pied une **ligne téléphonique** pour les éleveurs au 031 322 22 99.

Vous trouverez également d'autres informations sur **le site de l'OVF** [www.bvet.admin.ch](http://www.bvet.admin.ch), en cliquant sur «GRIPPE AVIAIRE».

à prendre des mesures de restriction sur les élevages de plein air.

Dans ce contexte, la vigilance est de mise et les éleveurs peuvent jouer un rôle crucial dans la prévention – ceci à deux niveaux: en respectant scrupuleusement les mesures de précaution sur leur exploitation et en annonçant immédiatement tout symptôme suspect.

Prendre toutes les mesures qui s'imposent, observer sa volaille et réagir immédiatement en cas de suspicion: les éleveurs sont en première ligne pour prévenir toute apparition de grippe aviaire.

On estime que le risque principal de propagation du virus est l'homme: par des importations illégales d'oiseaux vivants ou de produits en provenance des pays touchés par la grippe aviaire, le virus peut arriver jusqu'à nous. Pour cela:

- Ne pas acheter de volailles ou d'œufs d'origine inconnue. Tenir une documentation sur les achats et les ventes d'animaux.
- S'assurer de la fiabilité de son fournisseur.

## Mesures d'hygiène: l'essentiel

Dans le contexte actuel, les mesures d'hygiène habituelles doivent être appliquées rigoureusement – pour éviter une éventuelle propagation du virus.

- Se laver et se désinfecter les mains avant de commencer le travail dans le poulailler, utiliser des bottes et des survêtements à usage limité au poulailler.
- Utiliser le sas d'hygiène et s'assurer que le bac de désinfection est rempli de désinfectant. Les désinfectants doivent être changés au moins une fois par semaine.
- S'assurer que le poulailler est fermé à clé et que les personnes étrangères à l'exploitation n'y ont pas accès.
- Il est important de nettoyer et de

désinfecter régulièrement les lieux et les ustensiles de votre exploitation.

• Il faut accorder une plus grande attention à la lutte contre les rongeurs dans et autour du poulailler. Les animaux domestiques (chiens, chats) n'ont rien à faire dans le poulailler.

• Attention: l'épizootie peut se transmettre via les cartons à œufs, les plateaux à alvéoles et les emballages. La réutilisation des emballages présente toujours un risque élevé.

• Acheminer immédiatement les volailles mortes au centre de collecte des animaux morts pour qu'elles soient éliminées. Il faut empêcher que les volailles mortes ne soient données comme aliments aux animaux domestiques (chiens, chats) sur l'exploitation. Il est également interdit d'affourager des déchets de volaille aux animaux sauvages.

## Contrôle des visiteurs et fournisseurs

Les visiteurs peuvent également être à la source d'une propagation. Les mesures de précaution les concernent aussi.

• Limitez les visites de personnes étrangères à l'exploitation à l'indispensable.

• Les personnes ayant voyagé dans les pays touchés par la grippe aviaire ne devraient pas se rendre sur votre exploitation jusqu'à deux semaines après leur retour.

• Si les visites sont indispensables, appliquez les mesures d'hygiène susmentionnées sans compromis.

• Si vous êtes vous-même amené à voyager dans les pays touchés par la grippe aviaire, évitez la visite des marchés et des exploitations de volaille.

Vos fournisseurs ou acquéreurs doivent également respecter scrupuleusement les mesures de précaution.

• Assurez-vous que votre fournisseur applique les mesures d'hygiène.

- Limitez la liberté de mouvement de vos fournisseurs et acquéreurs sur l'exploitation aux seuls endroits où ils accomplissent leur travail.
- Une fois le travail terminé, veillez au nettoyage et à la désinfection des endroits où vos fournisseurs et acquéreurs ont travaillé.

## Annoncer les cas de suspicion

Tout cas suspect doit être immédiatement annoncé. La vigilance doit être renforcée. Si vous avez des questions ou si vous remarquez quelque chose d'anormal (p. ex. un nombre d'animaux morts anormalement élevé, une forte diminution de la ponte) qui font soupçonner une épizootie, veuillez immédiatement prendre contact avec votre vétérinaire ou votre conseiller en questions vétérinaires.

## Présence de salmonelles dans les troupeaux de pondeuses

Quelle est la prévalence des divers types de salmonelles dans les troupeaux de pondeuses ? En juin 2005, l'Office vétérinaire fédéral, en collaboration avec les vétérinaires cantonaux et le Centre national de référence pour les maladies des volailles et des lapins à l'Université de Zurich, a lancé une étude de base sur cette question.

L'infection des pondeuses par *Salmonella Enteritidis* est combattue avec succès en Suisse depuis les années 90. Dans le cadre des démarches pour obtenir un statut équivalent à celui de l'UE, il s'agit d'intégrer désormais tous les sérotypes de salmonelles dans le programme de lutte. Afin de réaliser cette adaptation, il est important de connaître la prévalence, c'est-à-dire la proportion d'exploitations infectées. La prévalence constatée grâce à l'étude de base permet de déterminer des objectifs pour le programme de lutte futur et de définir en conséquence

## Observer les symptômes

La grippe aviaire s'exprime différemment selon les espèces d'oiseaux. Vous devez immédiatement annoncer tout signe suspect à votre vétérinaire. Les symptômes suivants sont possibles:

Beaucoup de pertes subites sans symptômes cliniques (> 15 % d'un troupeau en un jour). L'animal peut présenter un plumage hirsute et une activité réduite. Il mange moins ou ne mange plus du tout. Fièvre élevée, symptômes respiratoires (détresse respiratoire – l'animal respire mal, il garde le bec ouvert –, étouffements, toux, écoulements des yeux et du bec), oedèmes (gonflements des tissus, froids au toucher) à la tête, au cou, à la crête, aux barbillons et aux pattes ou cyanose (aspect bleu-violacé

l'intensité de ce programme.

Pour cette étude qui durera un an, on effectuera des prélèvements dans 305 exploitations de plus de 1000 pondeuses choisies au hasard. Après concertation avec les exploitations, celles-ci recevront la visite unique d'un vétérinaire officiel. Les analyses seront effectuées sur des lots de pondeuses en fin de la période de production, au plus tôt 9 semaines avant l'abattage. Par exploitation, on effectuera 7 prélèvements en tout : deux échantillons de poussière ou, s'il y en a trop peu, deux prélèvements de crottes, ainsi que 5 « chaussettes »

En cas de détection de *Salmonella Enteritidis*, l'annonce est obligatoire conformément à l'art. 233 de l'ordonnance sur les épizooties. En cas de détection de salmonelles d'autres types, l'annonce n'est obligatoire que si l'infection des animaux est également confirmée.

Simone Zimmerli, OVF

de la peau et des muqueuses suite à une mauvaise oxygénation du sang) de la crête et des barbillons peuvent apparaître. De même, des troubles du système nerveux central (cerveaux et moelle épinière; posture anormale de la tête, démarche non coordonnée) et une diarrhée liquide de couleur verdâtre, pouvant contenir des bouts de muqueuse intestinale peuvent aussi survenir. On observe une chute de la ponte, les coquilles sont fines, voire inexistantes. Mortalité élevée (jusqu'à 100 %).

Office vétérinaire fédéral

## L'EXPERIENCE

C'EST NOTRE



## FORCE!

**Vente de poussins d'un jour**  
de notre couvoir et de nos souches parentales

**Vente de poulettes**  
capacité importante de places d'élevage dans différents systèmes et selon labels / production d'œufs CNP

**Notre offre de races**  
hybrides blanches HYPEX HN  
HYPEX silver  
hybrides brunes HYPEX BN  
HYPEX BP  
Les pondeuses HYPEX pour une production d'œufs optimale!

**Offres de services**  
pour une production rentable

Appelez-nous!

**PRODAVI SA**  
1373 CHAVORNAY  
024 442 88 00

[WWW.PRODAVI.CH](http://WWW.PRODAVI.CH)



## La page des producteurs de volailles (ASPV)



Et la grippe aviaire ?

Pour les consommateurs, les termes grippe ou peste aviaire ne sont plus tout à fait aussi actuels qu'il y a deux ou trois semaines. Heureusement ! Les médias ont alors provoqué une grande incertitude du fait que la commande de vaccins par l'office de la santé publique et le franchissement de l'Oural par le virus se sont produits en même temps. Comme souvent dans de telles situations, un titre monstrueusement stupide dans le journal le plus lu de Suisse alémanique a causé une grande insécurité : « des canards tueurs en vol pour la Suisse ». Entre-temps, tous les milieux concernés et intéressés se sont réunis et se sont livrés ensemble à une estimation des risques. Les plans de mesures correspondants ont été élaborés (voir également l'article en p. 2/3).

Nous sommes naturellement conscients des conséquences pour les producteurs directement concernés en Hollande il y a deux ans et maintenant en Asie et en Russie/au Kazakhstan. C'est pourquoi nous avons tout intérêt à respecter toutes les mesures de prévention connues et à suivre avec attention les analyses de risques effectuées par les spécialistes. Un comportement excessif et non coordonné et cependant absolument contra-productif. La réaction très prudente du gouvernement hollandais interdisant la sortie des animaux se comprend vu les millions de dommages de 2003. Le virus a été présent dans cette région et peu naturellement apparaître de nouveau. Lorsqu'on sait en plus que du personnel en provenance du Kazakhstan soigne des volailles en Hollande, on comprend évidemment que toutes les mesures de prévention soient prises.

L'Allemagne a opté pour la mise en place d'un « Monitoring » conséquent. Ainsi, les oiseaux migrateurs et domestiques sont observés et analysés, afin de détecter immédiatement les cas suspects et de pouvoir ensuite réagir immédiatement.

Nous suivons avec la plus grande attention l'évolution du risque de propagation de la grippe aviaire. Il va de soit que nous allons faire le nécessaire auprès des autorités pour que nos demandes soient écoutées. Mais comme vous pouvez le constater dans l'article de l'OVF, nous avons tous appris de l'expérience 2003 et nous effectuons désormais l'évaluation du risque ensemble.

Il ne me reste qu'un souhait : prenez soin dans votre exploitation de respecter la barrière d'hygiène ! C'est la mesure de prévention la plus importante contre toutes les « infections » !

Peter Röthlisberger, Président

### Importations de viandes de volaille pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2005

Pour la période d'importation du 1.10 au 31.12.2005, l'OFAG a sur demande de Proviande libéré l'importation de 10'000 tonnes de viande de volaille. Un tiers de cette quantité ou 3'300 tonnes ont été mises en adjudication. Au délai de rédaction, le niveau des offres

et les attributions de l'OFAG aux importateurs n'étaient pas encore connues.

La quantité de viande à importer demandée par Proviande a été reprise sans modification par l'OFAG et se monte pour l'année 2005 à 40'000 tonnes. Les transformateurs se félicitent de la quantité de viande de volaille libérée pour l'importa-

tion et espèrent ainsi que le retard de la production suisse constaté au cours de l'année ne s'accroisse pas encore. L'occupation des exploitations d'engraissement pourra ainsi être stabilisée dans le dernier trimestre, et il sera tout de même possible d'effectuer de bonnes semaines d'actions et de couvrir de manière optimale les pointes de la demande pendant la période des fêtes avec de la volaille indigène.

### Evaluation du marché de la volaille

#### Production indigène

La statistique des poussins mis en place montre une réduction massive de la production indigène. Le cumul jusqu'à la semaine 30 montre une diminution de 10,8 % sur le plan suisse. Les deux gros transformateurs en particulier ont réduit massivement leur production (poids à l'abattage des poulets : -5 %). Par contre, les petites organisations ont augmenté leur production dans la même période (jusqu'à 10 %).

Le scandale de la marchandise importée déclarée comme viande suisse semble avoir eu de relativement faibles conséquences au front de vente. Les consommateurs ont fait confiance à leur fournisseur de viande garantie suisse. D'autre part, une chaîne de commerce de détail concernée a supprimé purement et simplement la marchandise suisse de ses rayons et offre désormais des produits français « garantis label rouge ».

#### Point de vue des négociants

Une enquête auprès du commerce de volaille indigène a montré que la situation du marché est évaluée comme très calme. D'un côté, les stocks des congélateurs ont pu être réduits avant l'automne, de l'autre, le marché de la volaille fraîche n'a jamais vraiment « tiré ».

Avec la diminution de la quantité de poulets, la production indigène va perdre des parts de marché au profit des importations. Ce n'est qu'avec les statistiques de la consommation effective qu'il sera possible d'évaluer si la consommation par tête de volaille stagne ou même recule.

Lors de ce 3<sup>e</sup> trimestre, on a pour la première fois à nouveau constaté des achats de volaille suisse pour fournir de la prestation indigène. Les deux tiers de « prestation indigène gratuite » semblent devenir trop maigres ; 2006, deuxième année de transition, sera la dernière

où il sera possible de s'assurer des quantités.

## La situation des prix

Selon le rapport sur le marché no 6 de l'OFAG, une augmentation de 20 ct par kilo de poulet entier frais a pu être réalisée par rapport à 2004 resp. 2003. En ce qui concerne la découpe, la situation est décrite comme correcte pour les filets. Par contre, pour les cuisses et les ailes qui ne peuvent être écoulées en frais, les prix se situent au niveau des prix européens.

En plus de la perte de « prestation

indigène » (env. 60 millions par an), il manque ainsi à tous les transformateurs pour la première année de transition environ 30 à 50 centimes par kg de poulet entier pour couvrir les frais de production.

## Comité ASPV

Le comité de l'ASPV se réunit le 30 septembre 2005 pour débattre des thèmes actuels tels que PA 2011, le marketing pour la viande de volaille, l'ordonnance sur la dénomination de la volaille et divers autres sujets à l'ordre du jour.

Hansueli Wüthrich, Secrétaire

## La page de GalloSuisse

Chers membres,



La grippe aviaire qui semble se propager de l'Asie vers l'Europe a provoqué une agitation encore exacerbée par l'activisme forcené de l'organisation mondiale de la santé et par une politique allemande en pleine période électorale, sans compter une couverture médiatique plus forte que de coutume. Cette hystérie est d'autant plus incompréhensible quand on sait que le danger était nettement plus élevé lors de l'éruption enregistrée en 2003 en Hollande ! Mais, cette fois, les inquiétudes ne portent pas tant sur la santé des animaux que sur celle des humains – en effet, pour la première fois, on craint que le virus ne s'adapte à l'homme. Si tel devait être le cas, les aviculteurs seraient les premiers menacés. En pleine phase de panique, il est réconfortant d'entendre les paroles d'un expert avisé qui constate simplement : « Le risque d'infection de nos exploitations avicoles est faible – ceci en particulier du fait de nos structures modestes et aisément contrôlables, ainsi que d'une densité de population de volailles proportionnellement faible ». Ces propos ont été tenus par le PD Dr. Richard Hoop qu'il n'est plus nécessaire de présenter à nos producteurs.

Les producteurs d'œufs savent quelles mesures de protection prendre face à une telle menace : maintien d'une hygiène stricte, interdiction de l'accès au poulailler à des personnes non autorisées et observation régulière des animaux afin de pouvoir immédiatement signaler au vétérinaire cantonal les

## Les consommateurs veulent-ils des denrées alimentaires bon marché ?

### Ce sont toujours les animaux qui trinquent lors d'une baisse des prix

Les consommateurs veulent des denrées alimentaires à bon marché mais uniquement à la condition

qu'elles ne soient pas produites au détriment du bien-être des animaux. Ils sont conscients qu'une production respectueuse des animaux engendre des coûts et ils sont prêts à payer un prix plus élevé en conséquence. L'œuf en est la

meilleure prémisse de maladie.

GalloSuisse a ouvert le débat en réunissant tous les acteurs de l'économie avicole ainsi que les autorités compétentes (OVF, OFSP et OFAG). Il n'est pas exclu que l'on en vienne, tout comme en Allemagne, à une « interdiction de détention en liberté ». GalloSuisse va faire tout ce qui est en son pouvoir pour que, si cela devait arriver, cela se fasse sous la forme d'une résolution de l'OVF adressée à l'OFAG – et non pas sous la forme molle d'une « recommandation ». En effet, ce serait le seul moyen pour que les paiements directs continuent à être versés aux producteurs pratiquant normalement la détention en liberté. GalloSuisse se bat en outre également pour que, le cas échéant, les volailles de race et d'ornement soit également concernées par cette mesure de protection.

Willi Lüchinger, Président

meilleure preuve.

Lorsque les citoyens ont approuvé en 1978 la nouvelle loi sur la protection des animaux qui signifiait l'abolition des batteries de ponte alors usuelles, les producteurs d'œufs suisses s'étaient posé la

délicate question qui s'imposait : les citoyens vont-ils être conséquents avec leur décision et rester fidèles, une fois redevenus consommateurs, à un œuf suisse qui, à l'époque, allait renchérir de 3 voire 5 centimes du fait de l'interdiction des batteries ?

## Malgré notre îlot de cherté...

La question est redevenue d'actualité suite à la nouvelle vague déclenchée par l'arrivée sur le marché suisse des harddiscounters allemands et de leur slogan « L'avarice c'est le pied ». L'annonce de leurs projets d'implantation a suscité passablement d'inquiétudes au sein des distributeurs suisses qui ont décidé d'anticiper en créant des lignes de produits à bon marché lancées au prix de campagnes de promotion d'envergure. Ces initiatives ont rencontré un certain écho, les Suisses étant de plus en plus douloureusement conscients de vivre dans un îlot de cherté.

## ... pas de désertion

Mais, face à la tendance de « L'avarice c'est le pied », on voit se répéter aujourd'hui le phénomène qui s'était produit au moment de l'interdiction des batteries : les consommateurs conservent leur confiance en l'œuf suisse – et par là en eux-mêmes. C'est ainsi que la part de marché de l'œuf suisse en coquille, qui était traditionnellement de 65 pourcent avant l'interdiction des batteries, est montée à 75 pourcent avant de se stabiliser de façon régulière au-dessus des 70 pourcent. Le comportement contradictoire que beaucoup redoutaient de la part des consommateurs ne s'est pas déclenché, soit celui d'un consommateur qui ne voudrait pas payer le prix au magasin après avoir réclamé plus de protection des animaux en tant que citoyen.

Au contraire. Le consommateur est conscient que seul l'œuf suisse est capable de prouver et de garantir qu'il a été pondu dans des conditions respectueuses des animaux et cet état de fait a conféré un avantage concurrentiel exceptionnel aux producteurs d'œufs suisses.

## L'œuf suisse : un produit exemplaire

L'exemple de l'œuf suisse peut être transposé aux autres produits agricoles : les citoyens ont régulièrement signifié au travers du verdict des urnes le type de production agricole qu'ils souhaitent : proche de la nature, paysanne, respectueuse des animaux et de l'environnement. Et ils sont prêts à payer une plus-value pour ces valeurs – au travers des paiements directs, mais également à la caisse du magasin. Ils ont compris que des denrées alimentaires bon marché en provenance de grosses exploitations rationalisées à l'extrême sont systématiquement produites au détriment des animaux. Les économies étant toujours faites sur le dos du maillon le plus faible de la chaîne, ce sont les animaux qui trinquent. En Suisse, on est parfaitement conscient de la relation qu'il y a entre le prix au magasin et une détention animale plus respectueuse des animaux et de l'environnement ainsi que des aliments plus sains et de plus haute valeur. Les chiffres du marché des œufs de ces vingt-cinq

dernières années le prouvent. Et les lignes de produits à bon marché des grands distributeurs ainsi que l'arrivée des discounters allemands n'y changeront rien.

## GalloSuisse: oui à l'initiative contre le génie génétique

Le comité de GalloSuisse a décidé de soutenir l'USP dans son engagement en faveur de l'initiative contre le génie génétique. Il recommande donc à ses membres de voter oui en novembre sur cet objet.

GalloSuisse souhaite également que les œufs suisses soient produits par des poules qui ne reçoivent pas d'aliments contenant des OGM. Les producteurs d'œufs sont par tradition très proches des consommateurs – ce qui leur permet de penser que ces derniers ne veulent pas de denrées alimentaires génétiquement modifiées. Comme les produits importés ne sont pas – ou que très difficilement – en mesure de prouver l'absence d'OGM, GalloSuisse espère que l'œuf suisse continuera de bénéficier d'un avantage concurrentiel. Ceci n'empêche pas que votre association se sente solidaire des autres branches de la production agricole et de l'USP.

## Révision de la loi sur la protection des animaux – transports d'animaux

GalloSuisse ne comprend pas pourquoi la Suisse veut aller plus



### Burgmer Elevage avicole SA

Kreuzlingerstrasse 50  
8570 Weinfelden  
Téléphone 071 622 15 22  
Fax 071 622 15 29  
Info@burgmer-ag.ch  
www.burgmer-ag.ch

### Votre fournisseur de poussins et de poulettes

Entreprise d'élevage avicole certifiée ISO 9001 pour des poulettes suisses.

Des pondeuses hybrides performantes sont un élément de base indispensable dans la production avicole. Dans ce domaine, nous réalisons des performances de pointe grâce à un grand nombre de place d'élevage pour tous les types de détention. Nous travaillons selon des critères d'assurance qualité certifiés ISO 9001 et disposons d'une équipe de conseillers techniques expérimentés.



loin que l'UE en matière de transport d'animaux alors que maintenant chaque loi et chaque ordonnance a été vérifiée quant à sa « compatibilité UE ». L'UE autorise des transports de huit heures alors que l'on prévoit désormais, à titre de compromis entre l'agriculture et la protection des animaux, une durée de six heures. L'OVF craint que cette limite n'ait pas d'autre effet que celui d'inciter les chauffeurs à rouler plus brusquement et plus vite, ce qui poserait problème tant pour la sécurité du trafic que pour le bien-être des animaux. Il faut toutefois relativiser en précisant que le temps de trajet se compte depuis la dernière place de chargement et que le temps de chargement n'est pas considéré comme temps de trajet. Sinon les poules d'Engadine auraient de la peine à arriver à temps à Zell en franchissant le Julier en hiver...

GalloSuisse

## Huit aviculteurs « fraîchement éclos »

gl. Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, huit aviculteurs ayant passé avec succès leurs examens en juillet 2005 ont reçu leur certificat de capacité lors d'une cérémonie à Aviforum à Zollikofen. Cinq d'entre eux terminaient leur 2<sup>e</sup> formation, dont 3 romands ! Il s'agit de Laure Malherbe de Château d'Oex (elle recevra son diplôme l'année prochaine après l'accomplissement de sa 3<sup>e</sup> année de pratique professionnelle), de Daniel Ulmann d'Aproz, et de Martin Rihs de Montagny la Ville.

Une photo des diplômés se trouve dans la partie allemande du journal en page 18. L'équipe d'Aviforum adresse ses cordiales félicitations aux nouveaux diplômés et leur souhaite plein succès pour leur avenir professionnel et privé !

## Suisse Tier: rendez-vous de la branche avicole

ba. Elle revient tous les deux ans : Suisse Tier, l'exposition professionnelle pour les productions animales, va bientôt rouvrir ses portes – du vendredi 28 octobre au dimanche 30 octobre. Pas moins de 160 exposants présenteront leurs nouveaux produits et concepts.

Comme la dernière fois, l'ADAPR organise un car au départ du Châlet d'à Gobet et d'Avenches le vendredi. Un courrier sera envoyé aux membres à ce sujet.

En collaboration avec Gallo-Suisse et les producteurs de volailles (ASPV), Aviforum organise un forum avicole dans la halle 2. L'imposante « coquille » venue tout

droit d'Eidorado servira de point de ralliement incontournable. Cette construction de 5 mètres de haut abritera les stands d'informations des deux associations de producteurs et d'Aviforum. Chaque jour, des exposés techniques sur divers thèmes avicoles seront donnés sous la « coquille ».

Le forum est situé en face du restaurant de la halle 2. En guise de « récompense » particulière pour nos lecteurs, un bon pour une pièce de volaille d'une valeur de 5 francs, sponsorisé conjointement par Gallo-Suisse, l'ASPV, Bell SA et Optigal SA, sera imprimé sur l'adresse de l'édition d'octobre. □

# - KUNZ KUNATH -

## Pourquoi l'aliment poudeuses de Kunz Kunath est si bon!



- € Plus de 75 ans d'expérience en alimentation des poudeuses
- € Plus de 40 ans d'échange de savoir-faire avec les principaux fabricants d'aliments d'Europe
- € Equipe de conseillers avertis et bien formés
- € Performances toujours au top-niveau

**Exigez la qualité!**  
**Exigez KUNZ KUNATH!**  
**Informations et Conseils:**  
**Tel. 034 427 00 00**



Kunz Kunath AG  
 Tel. 034 427 00 00  
 www.kunzkunath.ch

3401 Buggal  
 Tel. 034 427 00 01  
 info@kunzkunath.ch

**KUNZ KUNATH AG**  
 Tiermehlwerk • Nahrung für Vögel

L'interview du mois, aujourd'hui avec...

## Philipp Gradwohl et Geflügelzucht Hermenhof / GZH AG



### Quelle est l'importance de Geflügelzucht Hermenhof et de GZH SA ?

Geflügelzucht Hermenhof est une entreprise agricole en raison individuelle. Elle pratique principalement l'élevage de poulettes pour la vente au détail et produit celles-ci dans ses propres poulaillers. Les différentes races et nombreux poulaillers à disposition nous permettent de répondre à la demande de nos clients pour une basse-cour multicolore et une offre continue. Nos terres ouvertes nous permettent de répondre aux exigences PER.

GZH SA est une entreprise de négoce. La vente de poussins et de poulettes, le conseil est les prestations de services ainsi que l'élevage de poulettes chez des partenaires agriculteurs contractuels font partie de ses activités. GZH SA est en mesure de livrer les animaux correspondants aux exigences de



**Date de naissance:** 11 janvier 1977

**Enfance:** à Staufen (Argovie)

**Parcours professionnel:** apprentissage et maîtrise d'aviculteur

**Famille:** marié avec Cornelia; 2 enfants : Michael, 3 ans, et Mélanie, 1,5 ans

**Domicile:** 5603 Staufen

**Loisirs:** tir à la corde, randonnée

tous les labels, BIO compris, de tous modes de garde et de toutes grandeurs de lots.

En tant qu'exploitation familiale, nous assumons notre philosophie commerciale, valable pour les deux entreprises : qualité et transparence à tous les niveaux. Depuis plus de 30 ans, nous travaillons selon le principe des bonnes pratiques de fabrication. Depuis déjà plus de 15 ans également, notre système de traçabilité des animaux fait ses preuves : des souches parentales à l'œuf à couver, du poussin au poulailler d'élevage. Notre but est un client satisfait et content.

### Quelles sont vos fonctions au sein de ces deux entreprises ?

Je suis propriétaire et je gère Geflügelzucht Hermenhof depuis 2004. En outre, je me charge des planifications, de la vente et du conseil pour les deux entreprises. GZH SA est dirigée par mon père Josef Gradwohl.

### Dans votre travail, qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

J'apprécie le travail varié et intéressant avec les animaux, mais en particulier le contact personnel avec les clients. C'est pourquoi je me réjouis aussi de participer à Suisse Tier en octobre à Lucerne. Nous sommes exposants là-bas, sur un stand commun avec le groupe Animalco.

### Comment êtes-vous arrivés dans le domaine de l'aviculture ?

Par ma famille. Avant que mon père ne s'occupe de volailles, il exploitait avec mon grand-père une entreprise agricole avec grandes

cultures et production laitière. En 1971, il a acquis avec l'aide de son père la ferme avicole "Hermen" – une exploitation de ponte avec environ 18'000 pondeuses et l'élevage correspondant ainsi que sa propre installation pour la fabrication d'aliment. Mon père a alors bientôt commencé à se spécialiser. Il a arrêté la production d'œufs, s'est procuré ses propres souches parentales, a agrandi le couvoir et a utilisé avec succès pendant des années les poulaillers pour l'élevage de poulettes. C'est ainsi que dès le début j'ai compris que comme aviculteur il faut être flexible et que rien n'est aussi constant que le changement.

### Quel est le principal défi de l'avenir, à vos yeux ?

Le fait que dans le futur aussi nous puissions rester présents sur le marché avec des animaux au prix avantageux et de haute qualité. L'ouverture des marchés ne facilite pas le maintien d'une production indigène durable méritant encore ce nom. Pour y parvenir, il est nécessaire que toute la branche tire à la même corde. Je ferai tout mon possible pour relever ce défi posé que l'avenir nous réserve.

### Quel vœu souhaitez-vous partager avec nos lecteurs ?

Je souhaite que les producteurs et les acheteurs d'œufs portent une attention encore plus marquée à l'hygiène, en particulier dans le domaine des emballages d'œufs. Ceci non seulement en raison de la grippe aviaire, mais également à cause des autres risques. Je suis convaincu qu'il est à long terme payant d'envisager des améliorations dans ce domaine. Comme les troupeaux deviennent toujours plus gros, on ne peut réduire les risques qu'avec une prudence accrue. □